Actions Ecoexemplaires de la CCPMG

Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez

Auteur :

1 Voie de la Guiterniere
Bp 16
53170 Meslay-du-Maine
Voir le site internet
Valérie Margale
v.margale@paysmeslaygrez.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Dès le début du PLP, le Pays de Meslay Grez a opéré une rationnalisation des usages du papier dans les différents services (note de service) en 2010 et la dématérialisation de la chaîne comptable (2013), la mise en place des signatures électroniques pour les élus, la transmission des comptes rendus de réunion par mail, ... etc : la consommation de papier blanc a diminué de 36% entre 2009 et 2014.

Elle a également mis en place des poubelles de tri sélectif dans les salles de sport et dans la salle de pause de la CCPMG (tisanerie).

Fin 2014, pour aller plus loin, elle a choisi de travailler sur 2 nouveaux gisements de déchets pour les réduire mais aussi pour sensibiliser les agents à ces thématiques afin qu'ils deviennent prescripteurs au niveau de leur entourage privé.

- Les déchets liés à l'utilisation de la fontaine à eau (gobelets jetables, bonbonnes)

- Les déchets fermentescibles produits à la tisanerie (marcs de café, restes de repas,...)

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

La fontaine à eau : est un modèle à bonbonne ; les utilisateurs sont les usagers des services de la collectivité et les agents y travaillant. Pour réduire les déchets l'idée est de remplacer le modèle de fontaine à bonbonne par un modèle à eau filtrée, et d'équiper les agents de gobelets recyclés réutilisables. L'objectif est de réduire de 60% la consommation des gobelets jetables et de supprimer la consommation de bonbonnes d'eau.

Les bio-déchets : L'idée est de proposer des bio-seaux pour collecter ce type de déchets dans la tisanerie et de mettre en place une station de compostage aux abords des locaux de la structure.

Résultats quantitatifs

La fontaine à eau : La fontaine à eau sera mise en service le 4 janvier 2016 - Les gobelets durables ont été distribués aux agents qui les utilisent depuis le mois d'octobre 2015. La consommation de gobelets jetables a sensiblement diminué sans possibilité de mesure précise : un bilan sur les achats sera effectué en fin 2016.

Le compost : La station de compostage est en service depuis septembre 2015 : Toutes les semaines sont captés en moyenne 6.5 kg de bio-déchets pour une poids d'OMR de 2 kg : soit une réduction de 76% de la production de déchets. Ceci représente un gisement de 340 KG/an.

Résultats qualitatifs

Les agents ont globalement accueilli très positivement ces nouveaux outils de réduction de la production de déchets. L'acquisition de ces nouveaux écogestes a fait et continue de faire l'objet de discussions et a permis aussi de refaire le point sur les consignes de tri ; les erreurs sont régulièrement relevées et corrigées : il n'y en a aujourd'hui presque plus.

La station de compostage est gérée par l'animateur prévention déchets : elle servira d'outil d'animation lors d'ateliers spécifiques qui seront organisés pour le personnel et pour les habitants du territoire.

MISE EN OEUVRE

Planning

Station de compostage :

- Mise en place nouvelle signalétique de tri et des bioseaux dans la tisanerie en mars 2015 (valorisation des bio-déchets dans une autre structure de la collectivité : aire de compostage d'un Village Vacances)

- Mise en place de la station de compostage en septembre 2015

- Animation sur le thème du compostage pour les agents et les particuliers : 2016 et +

La Fontaine à eau :

- Distribution des gobelets durables aux agents en octobre 2015

- Travaux de plomberie/arrivée d'eau courante à l'emplacement de la fontaine par le service Technique de la collectivité : en cours (décembre 2015)

- Installation de la nouvelle fontaine à eau : janvier 2016

Moyens humains

L'animateur prévention déchets pour le pilotage de l'opération et l'installation de la station de compostage, les agents des services techniques pour les travaux de plomberie et la fourniture de matériaux structurants (broyat de tailles), le service communication pour la sérigraphie du logo de la structure.

Moyens financiers

Fabrication de 100 gobelets durables : 155.00 €

Achat de la station de compostage et d'une fourche : 166.72 €

Moyens techniques

Le compostage : des bio-seaux, une aire visible avec 2 composteurs et une cellule de stockage des matériaux structurants, un outil de brassage et la fourniture de matériaux structurants.

La Fontaine : une arrivée d'eau courante et un lot de gobelets durables. Le changement du contrat auprès de l'entreprise louant la fontaine à eau.

Partenaires mobilisés

Les services techniques et de communication de la collectivité.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Facilement reproductible moyennant la veille par un référent composteur.

Difficultés rencontrées

L'acquisition de composteurs auprès d'une association de réinsertion qui valorise des déchets de bois : Bois Debout (Laval)

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | EMPLOYE | ADMINISTRATION PUBLIQUE | PAPIER | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Gaëtane GERGAUD

gaetane.gergaud@ademe.fr

Direction régionale Pays de la Loire